RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01421
Numéro SIREN : 519 147 805
Nom ou dénomination : ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 22/06/2017 sous le numéro de dépôt B2017/005837

Greffe du Tribunal de Commerce d'Annecy : dépôt n° 5837 en date du 22/06/2017

(1) **BILAN SIMPLIFIÉ**

DGFiP **N° 2033-A 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Certifié conforme «Le Président»

Désignation de l'entreprise SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 43 AVENUE RENE RAFFORT DERUTTET 74190 PASSY

Numéro SIRET* 5 1 9 1 4 7 8 0 5 0 0 0 3 9

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 — Durée de l'exercice précédent* 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31/12/2016 Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	19 284	012	19 284
		Autres*	014	3 641	016 3 360	281
	Immobilisations corporelles*		028	56 332	030 33 645	22 687
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
		Total I (5)	044	79 257	048 37 005	42 252
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052	
	STOCKS Marchandises *		060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	13 825	070	13 825
		Autres* (3)	072	17 946	074	17 946
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	95 150	086	95 150
	Charges constatées d'avance *		092		094	
		Total II	096	126 923	098	126 923
		Total général (I + II)	110	206 181	112 37 005	169 175

PASSIF

			Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*	120	18 000
	Écarts de réévaluation	124	
	Réserve légale	126	1 800
	Réserves réglementées*	130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	74 594
	Report à nouveau	134	
	Résultat de l'exercice	136	30 211
	Provisions réglementées	140	
	Total I	142	124 605
Provisions pour risques et charges	Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 040
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	
	Fournisseurs et comptes rattachés*	166	2 066
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :..... 169 24)	172	35 462
	Produits constatés d'avance	174	
	Total III	176	44 569
	Total général (I + II + III)	180	169 175

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	4 058
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	14 794
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	4 666

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

(2) **COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)** DGFiP **N° 2033-B 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise : SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER — Néant ☐ * — Exercice N clos le 31/12/2016

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209		210	
	Production vendue : biens	et livraisons	215		214	
	Production vendue : services*	intracommunautaires	217		218	292 683
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222	
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	3 210
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	295 894
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stocks (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240	
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : – mobilier : ... – immobilier : 18 171)				242	115 076
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	1 582	244	9 183
	Rémunérations du personnel*				250	87 559
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	31 948
	Dotations aux amortissements*				254	5 929
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	249 698
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	46 195
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280	126
	Produits exceptionnels (IV)				290	4 757
	Charges financières (V)				294	114
	Charges exceptionnelles : dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) (VI)		347		300	3 528
	Charges exceptionnelles : dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)		348			
	Impôts sur les bénéfices* (VII)				306	17 225
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	30 211

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	30 211	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*	316			
	Amortissements excédentaires (art. 39–4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318			
	Provisions non déductibles*	322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)	324	18 155		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes–cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM 248	330	24 276		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option (Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D) 249)	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997	
	Entreprises nouvelles (44. *sexies*) 986 ; ZFU–TE (44. *octies* et *octies* A) 987			342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. *septies*) 981 ; JEI (44. *sexies* A) 989				
	ZRD (44. *terdecies*) 127 ; ZRR (44.*quindecies*) 138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (*art 44 duodecies*) 991 ; Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990				
Dont divers	ZFA (*44 quaterdecies*) 345 ; Investissements outre–mer 344			350	
	Créance due au report en arrière du déficit 346				
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) 655				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	352	72 642	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :	356			
	Déficits antérieurs reportables :* ... dont imputés sur le résultat :			360	
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2	370	72 642	372	

Cegid Group

(lignes 1 à 6)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER
43 AVENUE RENE RAFFORT DERUTTET

74190 PASSY

B - RESULTAT FISCAL

Divers à réintégrer

Libellé	Montant
CSG NON DEDUCTIBLE	3 100
LEASING EXCEDENTAIRE VEHICULE	14 325
PENALITES ET AMENDES	351
VETEMENTS DE TRAVAIL	3 186
CADEAUX CLIENTS	2 994
FRAIS DE DEPLACEMENT	320

Cegid Group

(ligne 1 à 1)

ETAT ANNEXE à : 2 - COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste)

N° 2033-B

SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER
43 AVENUE RENE RAFFORT DERUTTET

74190 PASSY

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

Libellé	Montant
CICE	

Cegid Group

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES-MOINS -VALUES**

DGFiP **N° 2033-C 2017**

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER

Néant ☐*

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	19 284	402		404		406	19 284	
	Autres	410	3 641	412		414		416	3 641	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	22 000	442	1 298	444		446	23 298	
	Installations générales agencements divers	450	11 599	452		454		456	11 599	
	Matériel de transport	460	12 936	462	13 496	464	12 936	466	13 496	
	Autres immobilisations corporelles	470	7 938	472		474		476	7 938	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	77 399	492	14 794	494	12 936	496	79 257	

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles		500	3 064	502	296	504		506	3 360
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	22 000	532	194	534		536	22 194
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	1 042	542	1 657	544		546	2 699
	Matériel de transport	550	11 132	552	2 699	554	11 290	556	2 541
	Autres immobilisations corporelles	560	5 128	562	1 081	564		566	6 209
TOTAL		570	42 367	572	5 929	574	11 290	576	37 005

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	POLO COMMERCIAL				
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 16 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1	12 936	11 290	1 645	4 666	3 020			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 12 936	580 11 290	582 1 645	584 4 666	586 3 020	581	587	589
Plus–values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous–concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus–values à long terme (CGI art 39 *terdecies*).							591	
TOTAL					596 3 020	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033–NOT

(1) Ces plus–values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 *bis* JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus–values.

Cegid Group

(4) RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
	Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033–B — 780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 *ter* ZCA au titre de l'exercice	129	

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800 ☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	59 470
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 684
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033–NOT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFiP N° 2033-E 2017

Désignation de l'entreprise : SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER — Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2016 et clos le : 31/12/2016 Durée en nombre de mois : 12

I Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	108	
Production vendue – Biens	109	
Production vendue – Services	141	292 683
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	292 684

II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	121	
Variation de stocks (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	125	75 147
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	146	157
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quotes–parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins–values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A.autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location–gérance ou de crédit–bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	75 305

III Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	217 378

IV Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises

Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330–CVAE–SD pour les multi–établissements et sur le 1329–DEF–SD)	117	217 378

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono–établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330–CVAE–SD), compléter le cadre ci–dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330–CVAE–SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	292 683
Période de référence	024	01/01/2016
	160	31/12/2016
Date de cessation	186	

V Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel	376	3
Dont apprentis	657	
Dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033–NOT–SD.

Cegid Group

6 **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL** DGFiP **N° 2033-F 2017**

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016 N° SIRET 5 1 9 1 4 7 8 0 5 0 0 0 3 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER

ADRESSE (voie) 43 AVENUE RENE RAFFORT DERUTTET

CODE POSTAL 74190 VILLE PASSY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	1 800

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M | Nom patronymique DEPOILLY | Prénom(s) EMMANUEL | Nom marital | % de détention 100.00 | Nb de parts ou actions 1 800 | Naissance : Date 16061970 | N° Département 91 | Commune CORBEIL-ESSONNE | Pays FRANCE | Adresse : N° 143 | Voie RUE | Code Postal 74170 | Commune LE FAYET | Pays FRANCE

Titre (2) | Nom patronymique | Prénom(s) | Nom marital | % de détention | Nb de parts ou actions | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse : N° | Voie | Code Postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032–NOT.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 169 175 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 211 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci–après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 20/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 7 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 2 332 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	22 926			22 926
Immobilisations corporelles	54 474	14 795	12 937	56 332
Immobilisations financières				
Total	**77 400**	**14 795**	**12 937**	**79 258**
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	3 064	297		3 361
Immobilisations corporelles	39 303	5 633	11 291	33 645
Immobilisations financières				
Total	**42 367**	**5 929**	**11 291**	**37 006**
ACTIF NET				**42 252**

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		14 795		14 795
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**14 795**		**14 795**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		12 937		12 937
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**12 937**		**12 937**

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2016
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	19 284
Total	**19 284**

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 31 772 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	13 826	13 826	
Autres	17 946	17 946	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	**31 772**	**31 772**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
INTERETS A RECEVOIR	127
Total	**127**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 18 000,00 euros décomposé en 1 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 44 570 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	7 041	2 982	4 058	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 067	2 067		
Dettes fiscales et sociales	35 438	35 438		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	24	24		
Produits constatés d'avance				
Total	**44 570**	**40 511**	**4 058**	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	9 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	3 360			
(**) Dont envers les associés	24			

Charges à payer

	Montant
CONGES A PAYER	1 104
CHARGES SOC. S/ CP A PAYER	266
ETAT – AUTRES CHARGES A PAYER	1 068
Total	**2 438**

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

ABC DIAGNOSTICS IMMOBILIER
Société Par Actions Simplifiée
au capital de 18 000 euros
Siège social : 43, avenue René Raffort Deruttet
74190 PASSY

RCS ANNECY 519 147 805

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 19 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le **résultat bénéficiaire** de l'exercice, soit **30 211,33 euros,** comme suit :

- Poste **« Autres réserves »**	**74 594,16 euros**
- Résultat de l'exercice	**30 211,33 euros**
Sommes distribuables	**104 805,49 euros**
- **Distribution** à l'associé unique d'une somme de représentant un dividende unitaire de 22,22 euros par action, sur lequel s'applique un prélèvement à la source de contributions et prélèvements sociaux au taux de 15,5 %.	**40 000,00 euros**
- Le solde, au poste « **Autres Réserves** » à concurrence de.....	**64 805,49 euros**

La mise en paiement de cette distribution interviendra ce jour ; le dividende net versé s'entend sans avoir fiscal mais éligible à l'abattement de 40 % (article 158-3-2° et 243 Bis du CGI).

L'associé unique reconnaît avoir été informée que, suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, sont assujettis à un prélèvement forfaitaire non libératoire et obligatoire prévu à l'article 117 Quater du Code général des impôts, dont le taux est de 21 %.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président.